Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260630-42_2026CONVLUDO-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Séance du 25 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 25 juin 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 18 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame. Sylvie MANZONI, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, M. Marcel COSQUER, Mme Sandra TOSSER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, M. Ugo CHEVALIER, Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER,

Absents excusés : M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU, Mme Séverine GELIN
Absent non représenté : Mme Sterenn TROADEC, M. David DUPASQUIER

Procuration : M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU donne procuration à M. Julien LE HULUDUT
Mme Séverine GELIN donne procuration à Mme Sylvie MANZONI

Arrivée de Mme Séverine GELIN à 18h37

Secrétaire de séance : Mme Héloïse TARRIT

Délibération n°42 - 2026 : Convention d'utilisation de la Ludothèque de Berrien

Afin de garantir une utilisation en toute sécurité de la Ludothèque de Berrien, il est proposé de mettre en place une convention d'utilisation pour les utilisateurs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la convention d'utilisation de la Ludothèque de Berrien.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LA MAIRE
Sylvie MANZONI

MAIRIE DE BERRIEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

pour le Maire empêché
R. Richard
1e Adjoint